



Programme Posidonie du WWF-France

22 janvier, 2024

Catherine Piante, WWF France
Pierre-Yves Hardy, WWF France
Amélie Fontcuberta, consultante

Ordre du jour



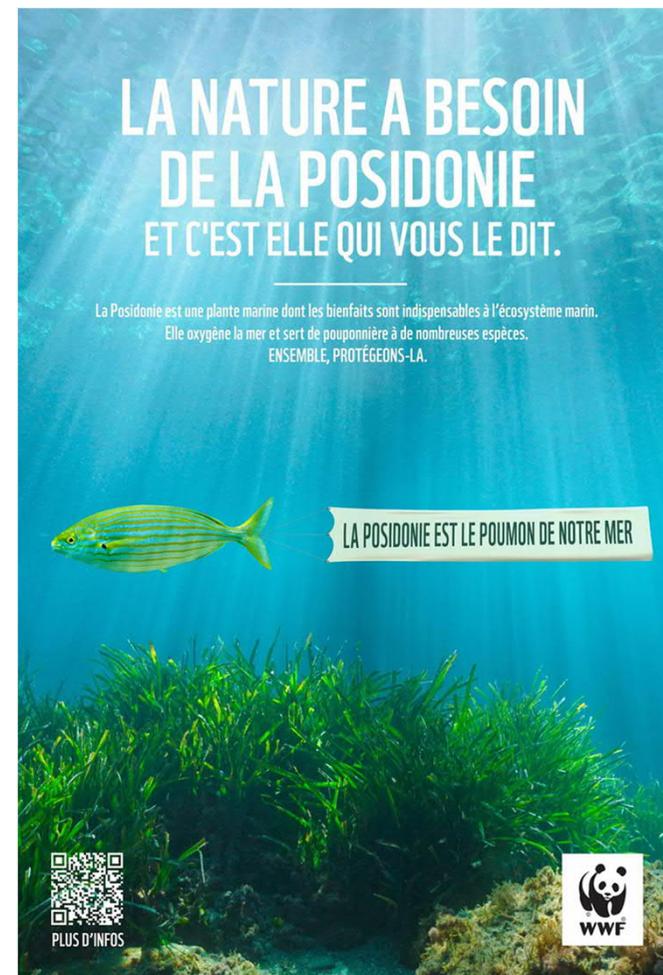
- 1. Présentation du Programme Posidonie du WWF**
- 2. Présentation de deux projets terrain : Blue Forests et Mission Nature**
- 3. Conclusions étude ZMEL**
- 4. Questions**

Présentation du programme Posidonie du WWF (2022 – 2030)

FRANCE:

En collaboration étroite avec la PREMAR, la DIRM, l'OFB, l'AE et les autres partenaires publics

- ❑ Projet Blue Forests (2023-2028): appui des communes au déploiement de ZMEL prévues dans la stratégie mouillage
- ❑ Projet Mission Nature (2023-2026) (financement OFB): appui à la mise en place de plans de protection de l'herbier dans la bande des 300 mètres
- ❑ Etude sur les freins à la mise en place des ZMEL (2023 - 2024)
- ❑ Participation à l'Alliance Posidonie et campagne de communication sur la Posidonie (2023 – 2025)
- ❑ Partenariat avec un constructeur : Fontaine Pajot (2022-2025)
- ❑ Projet Life sur les Paiements pour Services Ecosystémiques liés à la Posidonie (démarrage juin 2024)



Présentation du programme Posidonie du WWF (2022 – 2030)

INTERNATIONAL (GRECE, TURQUIE ET TUNISIE):

En collaboration avec l'OFB, la Convention de Barcelone, la Commission Européenne, l'UICN Méditerranée

- ❑ Appui technique au déploiement du projet Blue Forests en Grèce, Turquie et Tunisie (2023 – 2028)
- ❑ Pilotage avec l'OFB du réseau international Mediterranean Posidonia Network et mise en œuvre du plan d'action. Échéance UNOC 2025.



Ordre du jour



1. Présentation du Programme Posidonie du WWF
- 2. Présentation de deux projets terrain : Blue Forests et Mission Nature**
3. Conclusions étude ZMEL
4. Questions

Projet BLUE FORESTs (2023 – 2028)



Appui aux porteurs de projet à la mise en œuvre de ZMEL identifiées dans la stratégie mouillage

- Appui à la création d'un projet de ZMEL
 - Rédaction des Cahiers des Charges (étude d'opportunité, étude de faisabilité)
 - Soutien à la coordination des études
 - Soutien technique et financier
 - Soutien aux dépôts des dossiers d'instruction (échanges PREMAR, DDTM, DREAL, Parcs et Réserves)
- Appui dans les dépôts Dossiers de financement
 - échanges avec la DIRMM, l'OFB, l'AERMC ...
- Appui au lancement de la ZMEL
 - Évaluations des résultats des études et appui décisionnel
 - Concertation avec les usagers
 - Appui aux phases de travaux
 - Soutien technique et financier
- Appui à la gestion de la ZMEL
 - Appui à la gestion financière des ZMEL
 - Etude économique et soutien lors des échanges avec les décideurs financiers
- Appui Communication, sensibilisation et éducation et rencontre pour Retours d'expérience



Projet MISSION NATURE (2023 – 2026)



Appui du développement de plan d'action communaux pour la protection de l'herbier de Posidonie dans la bande des 300 mètres

Cadrage :

- Une Stratégie de Restauration passive des Habitats Marins Communaux en cours de préparation (OFB)
- Une réglementation spécifique à la bande des 300 mètres avec objectif de protection de l'herbier de posidonie
- Une volonté des communes de préserver leur attrait touristique et leur patrimoine environnemental



Proposition de plans de protection de l'herbier de Posidonie dans la bande des 300 mètres

- Mise en place d'un balisage de moindre impact
- Proposition de réglementation associée: Zone d'interdiction de mouillage, Zone interdite aux engins motorisés (Préfecture Maritime)
- Faisabilité de sentier sous-marin (option)
- Moyens humains (saisonniers) assurant la surveillance de la zone dans le cadre de l'application des mesures mises en place
- Suivis scientifiques prévus
- Plan de communication (résidents et visiteurs)



Projet MISSION NATURE



Ce que le WWF propose

Appui possible du WWF France :

- Aide au diagnostic (habitats marins, cartographie, pressions, impacts,...)
- Formation des techniciens, sensibilisation d'élus
- Appui au montage de dossiers de subvention (si financement insuffisant)
- Appui à la définition du plan de protection de l'herbier de la zone des 300 mètres
- Suivi de la mise en œuvre du plan de gestion
- Appui à la définition des cahiers des charges, notamment les études préliminaires et les travaux
- Appui à la mise en place d'actions communales de communication
- Appui au suivi scientifique
- Visite échange avec d'autres communes
- Optimisation des coûts d'entretien



Etat d'avancement des projets



- Discussion en cours ou à venir avec les communes suivantes

(En date du 17 janvier 2024)

Ramatuelle
Théoules-sur-mer
Lavandou
Campo Moro (Corse)
Grimaud (83)
Monacia d'Aullène (Corse)
Hyères
Cerbère
Bandol
Galéria (Corse)

Bormes les mimosas
Parc du Golfe du Lion
Saint- Cyr
Métropole Aix Marseille (reprise des ZMEL PNC)
Cannes
Cavalaire
Piana (ComCom Spelunca Liamone)
Casaglione
Beaulieu sur mer
Saint Jean Cap Ferrat
Cap d'ail

Ordre du jour



1. Présentation du Programme Posidonie du WWF
2. Présentation de deux projets terrain : Blue Forests et Mission Nature
- 3. Conclusions étude ZMEL**
4. Questions

Etude sur la mise en œuvre et gestion de Zones de Mouillages et d'Equipements Légers en Méditerranée : Propositions

COTECH PLAISANCE, Marseille le 22 janvier 2024



Rappel du périmètre de l'étude: les bateaux de plaisance de moins de 24 mètres et le déploiement des ZMEL dans les cas appropriés

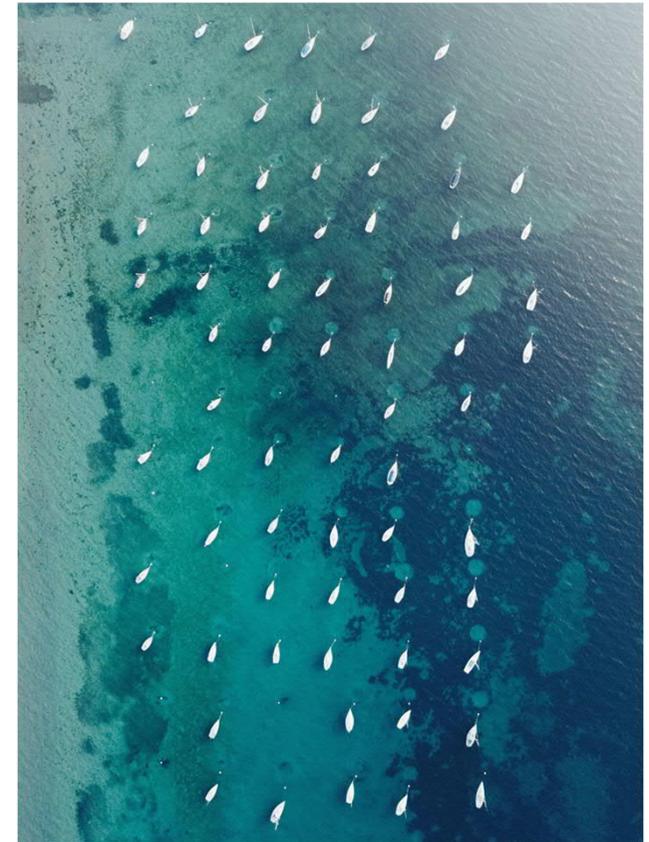
Rappel:

Les plus de 24 mètres sont responsables de l'impact le plus important des ancrages sur l'herbier de Posidonie

Sur l'été 2023, 9000 mouillages ont été recensés pour ces navires, dont 1000 encore sur l'herbier avec majoritairement des 24-40 mètres (Source: Pierre Boissery)

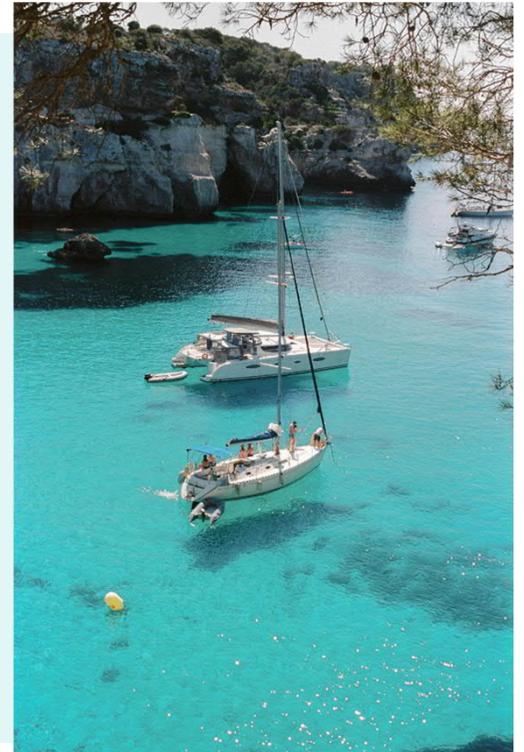
La priorité reste donc bien le contrôle de cette pression.

Dans ce contexte, notre étude traite du sujet des moins de 24 mètres, et plus spécifiquement de l'enjeu du déploiement des ZMEL quand ces dernières constituent la réponse adaptée à un enjeu et une configuration locale.



Rappel des objectifs de l'étude

- ❑ Permettre l'accélération de la mise en place de ZMEL pour atteindre les objectifs fixés à 2026 par le DSF et 2030 par la SNB
- ❑ Comprendre les moteurs et les freins à la prise de décision de mettre en place une ZMEL
- ❑ Assurer la pérennité des moyens alloués à la gestion des ZMEL sur la durée
- ❑ Aider à une simplification ou harmonisation des procédures réglementaires et administratives



Recommandations

1- Quantifier et planifier les efforts restants

- Quantifier ce qu'il reste à concrétiser d'ici 2027 / 2030
- Favoriser une réflexion à l'échelle des bassins de navigation

2- Faciliter la création et le déploiement de ZMEL

3- Mieux préfigurer et optimiser la gestion des ZMEL pour assurer la pérennité des dispositifs

- Mieux faire connaître et optimiser les modèles de gestion
- Promouvoir une gestion adossée aux ports
- Traiter la question des ZMEL éloignées des ports
- Permettre l'équilibre financier des ZMEL
- Traiter la question du poids financier de la redevance AOT ZMEL pour le gestionnaire
- Proposer une extension de la durée des AOT ZMEL



Recommandations

1- Quantifier et planifier les efforts restants

- Quantifier ce qu'il reste à concrétiser d'ici 2027 / 2030
- Favoriser une réflexion à l'échelle des bassins de navigation

2- Faciliter la création et le déploiement de ZMEL

3- Mieux préfigurer et optimiser la gestion des ZMEL pour assurer la pérennité des dispositifs

- Mieux faire connaître et optimiser les modèles de gestion
- Promouvoir une gestion adossée aux ports
- Traiter la question des ZMEL éloignées des ports
- Permettre l'équilibre financier des ZMEL
- Traiter la question du poids financier de la redevance AOT ZMEL pour le gestionnaire
- Proposer une extension de la durée des AOT ZMEL



Quantifier ce qu'il reste à concrétiser

Bien que la Stratégie mouillages pour la façade Méditerranéenne définisse les grandes orientations et objectifs globaux à atteindre d'ici 2027, nous proposons de **quantifier clairement les efforts restants à faire pour assurer une protection efficace des herbiers de Posidonie d'ici 2030.**

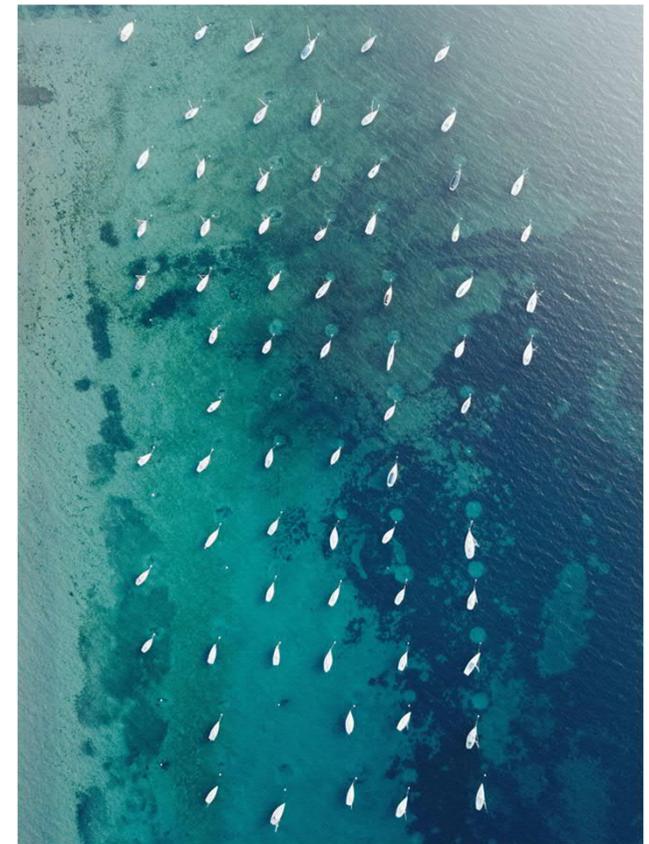
→ **Réalisation d'une estimation sur la base de données fournies par l'Agence de l'eau**

Méthode employée :

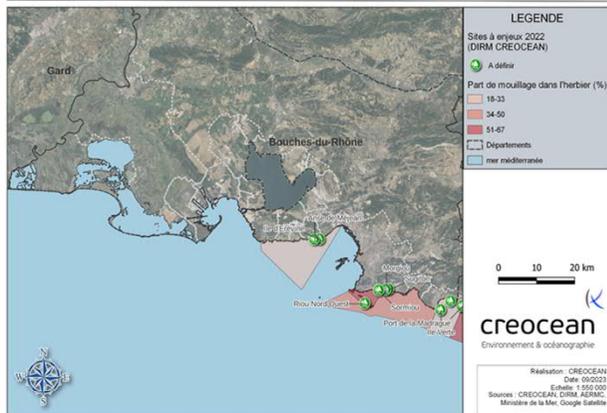
- Liste des sites basée sur les derniers recensements transmis par la DIRM et mis à jour par CREOCEAN
- Sur un indicateur de pression existant : le pourcentage de mouillage dans l'herbier de Posidonie à l'échelle de la masse d'eau (AE RMC)

Prise en compte de 2 typologies de sites:

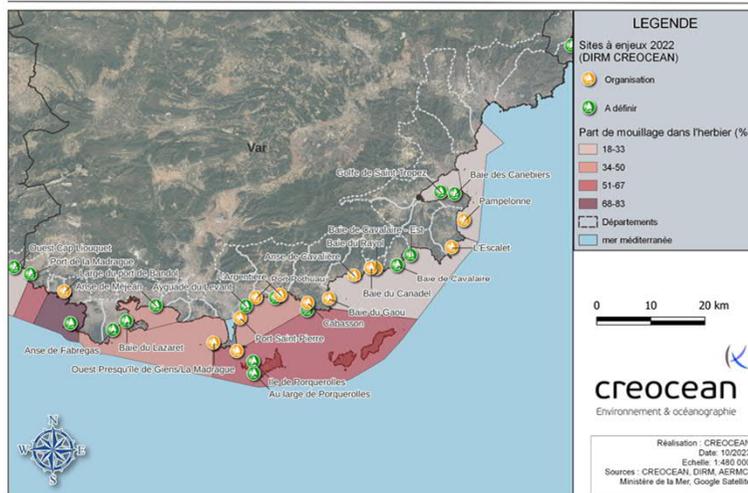
- Les sites à organiser qui nécessitent la mise en place de ZMEL
- Les sites à définir pour lesquels la mesure envisagée reste à déterminer: ZMEL ou ZIM.



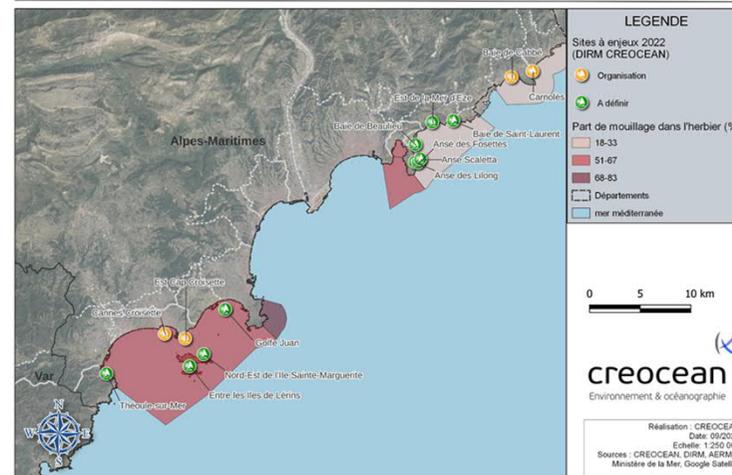
Sites à enjeux - Bouches du Rhône



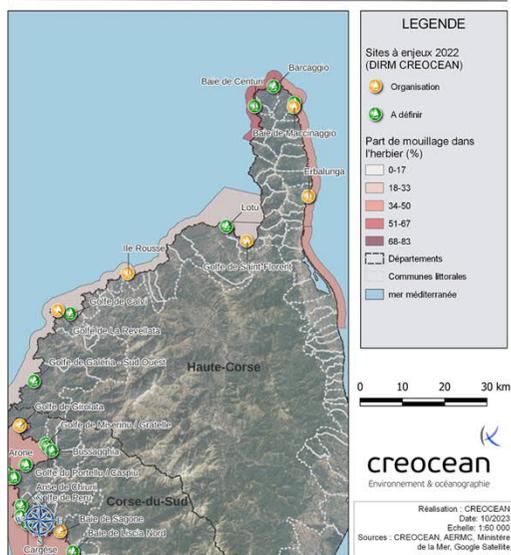
Sites à enjeux - Var



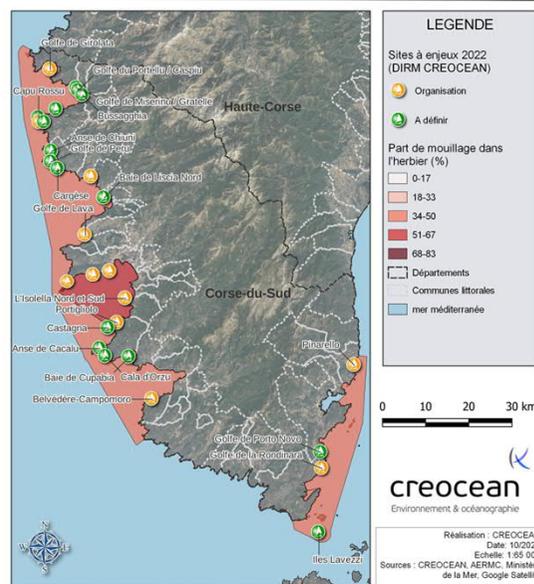
Sites à enjeux - Alpes Maritimes



Secteurs à enjeux - Région Corse - Haute Corse



Secteurs à enjeux - Région Corse - Corse du sud



Occitanie

Les cartes de pression montrent des incidences de moins de 18% en Occitanie

Cap d'Agde et Parc marin du Golfe du Lion: plusieurs ZMEL déjà en gestion, les ZMEL manquantes en création

Remarques:

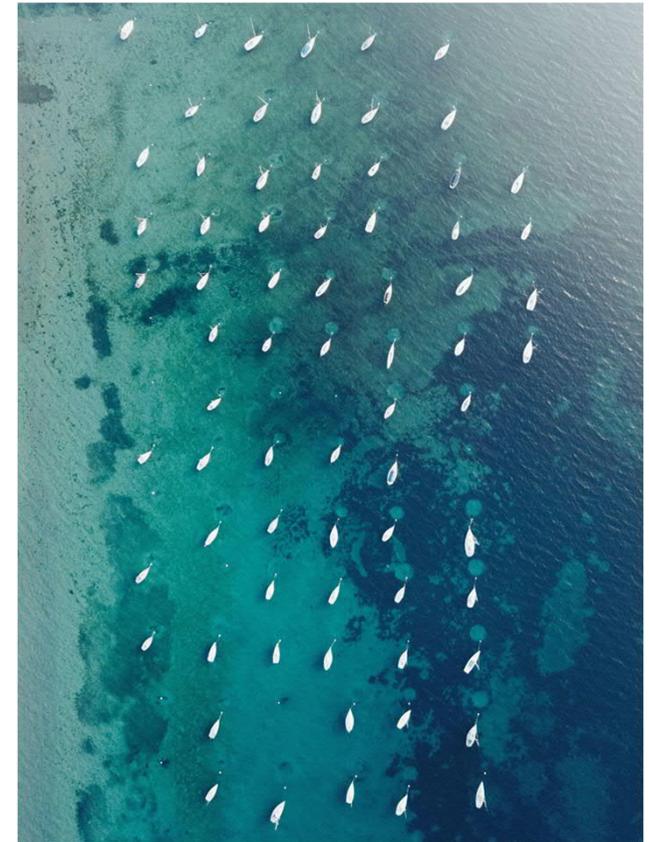
- Un faible nombre de petits bateaux sur un herbier fatigué altère l'habitat.
- Risque de disparition de l'herbier dans l'Hérault.
- Les sites concernés en Occitanie sont dans des secteurs Natura 2000 avec un gestionnaire Natura identifié. La question serait de voir avec ces gestionnaires quelle action il souhaite mettre en place pour réduire la pression.

Quantifier ce qu'il reste à concrétiser

Conclusion

Sur cette base, il apparaît que sur les 116 sites identifiés :

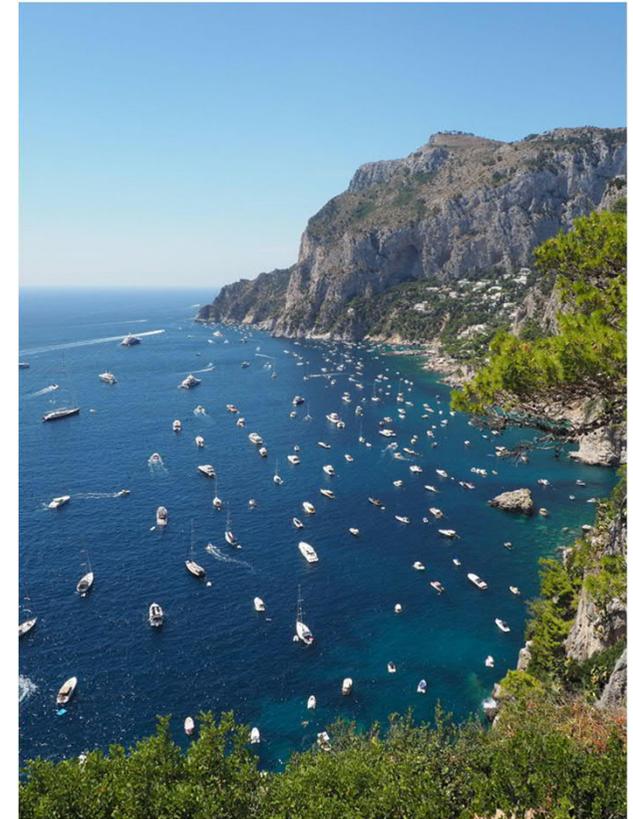
- 73 sites sont à organiser ou à définir et n'ont pas de projet en cours,
- 69 sont dans des masses d'eau avec plus de 18% du mouillage de la plaisance dans l'herbier
- 44 sont dans des masses d'eau avec plus de 34% du mouillage de la plaisance dans l'herbier
- 11 sont dans des masses d'eau avec plus de 51% du mouillage de la plaisance dans l'herbier
- et seulement 2 dans des masses d'eau avec plus de 67% du mouillage de la plaisance dans l'herbier



Quantifier ce qu'il reste à concrétiser

Recommandations:

1. Poursuivre en 2024 les travaux antérieurs portant sur **l'impact des bateaux - de 24 mètres** sur la base de vérités terrain (étude lancée par l'OFB)
2. **Valider d'ici 2024 la liste des ZMEL / ZIM restant à créer et les porteurs de projet prévus (communes ou autres structures de gestion, y compris Conservatoire du Littoral)**
3. Identifier **le nombre d'appels à projet restant à mener** - cibler la communication de ces appels à projets sur les sites concernés
4. **Identifier le budget nécessaire à ces appels à projet**
5. Pour ce qui est des communes, les planifier en fonction des **élections municipales** de 2026
6. **Quelle stratégie prévoir pour les sites où les communes ne portent pas les projets nécessaires ?**
7. Approche transversale façade du déploiement des ZMEL: ex: effet report, etc



Ordre du jour

1- Quantifier et planifier les efforts restants

- Quantifier ce qu'il reste à concrétiser d'ici 2027 / 2030
- Favoriser une réflexion à l'échelle des bassins de navigation

2- Faciliter la création et le déploiement de ZMEL

3- Mieux préfigurer et optimiser la gestion des ZMEL pour assurer la pérennité des dispositifs

- Mieux faire connaître et optimiser les modèles de gestion
- Promouvoir une gestion adossée aux ports
- Traiter la question des ZMEL éloignées des ports
- Permettre l'équilibre financier des ZMEL
- Traiter la question du poids financier de la redevance AOT ZMEL pour le gestionnaire
- Proposer une extension de la durée des AOT ZMEL



Planification des ZMEL

Rappel des enjeux: visibilité insuffisante sur les conditions essentielles de réalisation

Objectifs:

- Améliorer la visibilité des procédures pour faciliter la création et le renouvellement des ZMEL par « bassin de navigation »
- Rendre public et porter à connaissance les règles applicables et les « conditions essentielles »

Recommandations:

- « Planification pragmatique » des ZMEL : concertation en amont des différents services de l'État. Définition, par « bassin de navigation », de l'ensemble des procédures et études à mener ainsi que les « conditions essentielles » de création et d'exploitation de la ZMEL

⇒ Quelle faisabilité de cette proposition? Quelle volonté de portage?



Appuyer les porteurs de projet en difficulté

Rappel des enjeux:

- Certaines communes, pour des raisons politiques, techniques ou financières (notamment les petites communes dans ces derniers cas), sont en difficultés sur le portage de projets ZMEL / la gestion

Recommandations:

Nécessité de mettre en place un appui renforcé:

- Formations
- Appui en expertise technique externe (études d'opportunité, rédaction des cahiers des charges, ...)
- Planification des étapes à suivre et appui à l'optimisation
- Appui à la préfiguration de la phase de gestion...
- Echanges d'expérience
- Appui financier



Ordre du jour

1- Quantifier et planifier les efforts restants

- Quantifier ce qu'il reste à concrétiser d'ici 2027 / 2030
- Favoriser une réflexion à l'échelle des bassins de navigation

2- Faciliter la création et le déploiement de ZMEL

3- Mieux préfigurer et optimiser la gestion des ZMEL pour assurer la pérennité des dispositifs

- Mieux faire connaître et optimiser les modèles de gestion
- Promouvoir une gestion adossée aux ports
- Traiter la question des ZMEL éloignée des ports
- Permettre l'équilibre financier des ZMEL
- Traiter la question du poids financier de la redevance AOT ZMEL pour le gestionnaire
- Proposer une extension de la durée des AOT ZMEL



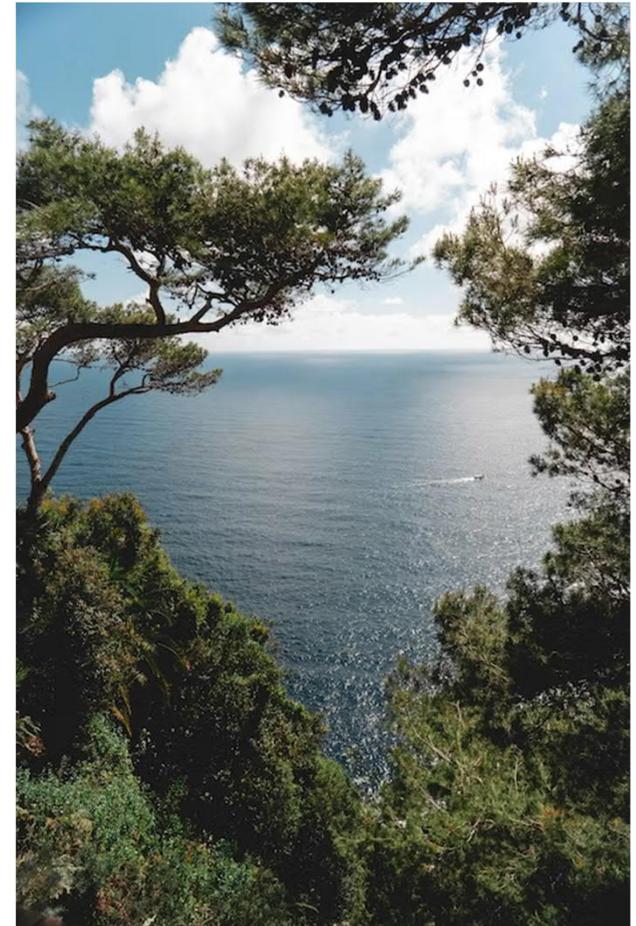
Mieux faire connaître et optimiser les différents modèles de gestion

Rappel des enjeux:

- Méconnaissance des différents modes de gestion existants entraînant très souvent le choix par défaut d'un modèle de gestion en régie
- Difficulté de gestion pour les communes éloignées des ports
- Déficit structurel des ZMEL en régie et manque de moyens (ressources financières mais aussi humaines et matérielles)

Recommandations:

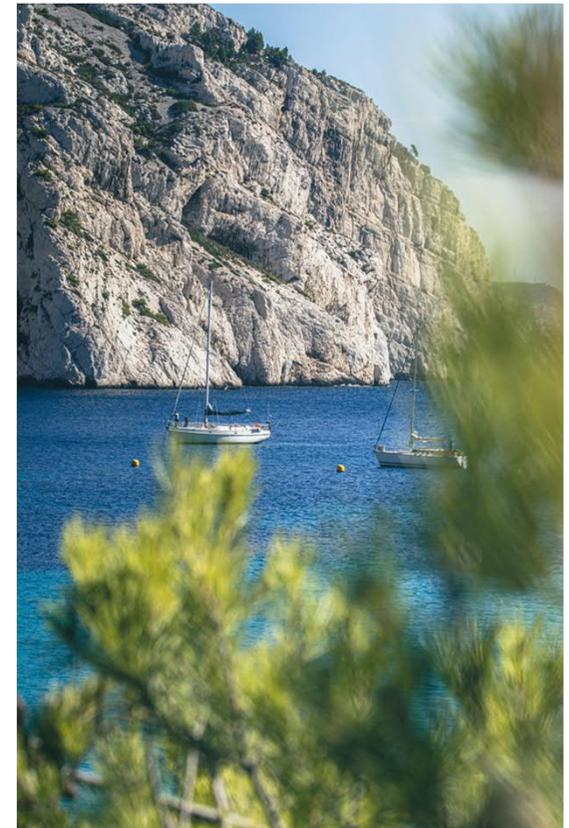
- **Améliorer la connaissance des différents modèles de gestion** (régie/ marchés/DSP/rattachement au port/autres) :



Promouvoir une gestion adossée aux ports

Plus-value attendue: Optimisation et simplification de la gestion de la ZMEL

- Mutualisation des moyens humains (compétences en mer) et matériels
- Amélioration de la sécurité et fluidification de la gestion des places
- Permettre l'équilibre financier des ZMEL (mutualisation des coûts)



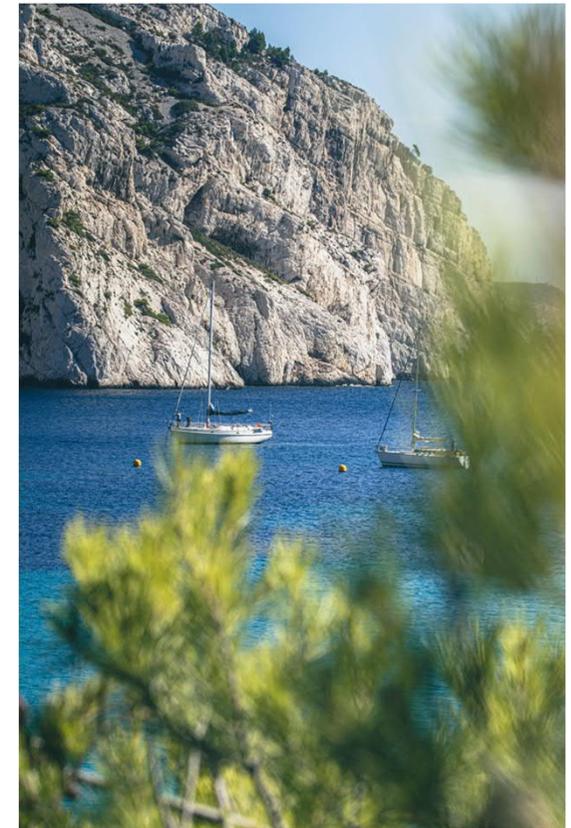
Traiter la question des ZMEL éloignées des ports

Observations:

- Difficultés de gestion lorsque la ZMEL est éloignée du port (moyens nautiques, présence sur place, surveillance)

Recommandations

- Identifier l'ensemble des projets concernés (Calanques, Port-Cros, Monaccia d'Aulène, etc...)
- Créer un groupe de travail spécifiquement sur ce thème pour la recherche de solutions



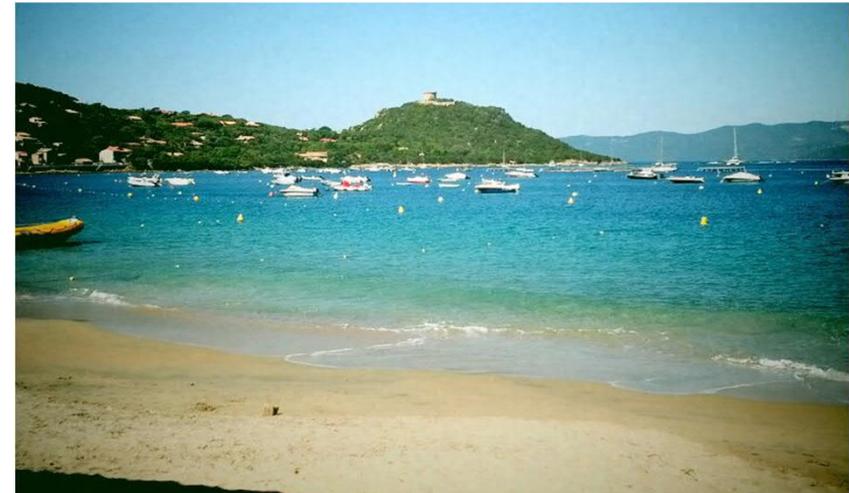
Permettre l'équilibre financier des ZMEL

Rappel des enjeux : des difficultés à atteindre l'équilibre financier

- Un coût de création élevé pour tous les porteurs de projet et notamment pour les petites communes
- Absence d'aide à la gestion des ZMEL
- Une redevance domaniale difficile à assumer pour certaines communes
- Durée d'autorisation d'exploitation de la ZMEL trop courte dans certains cas

Recommandations:

- Réduire les coûts liés à l'installation et à l'exploitation:
 - une réforme du calcul de la redevance domaniale est-elle possible?
 - mutualisation des coûts à l'échelle intercommunale ou façade
- Générer de nouveaux revenus :
 - Droits d'entrée, paiement pour services écosystémiques (quid séquestration carbone?) ou autres mécanismes de financement



Traiter la question du poids financier de la redevance AOT ZMEL pour le gestionnaire

Rappel des enjeux :

- La redevance AOT ZMEL pèse lourdement sur le modèle de gestion des ZMEL
 - Améliorer le modèle économique des ZMEL visant à protéger la Posidonie
 - Faciliter leur création

Recommandations:

- Ajuster le montant en fonction de la rentabilité des ZMEL
- Proposition d'une initiative conjointe sur ce sujet (Pilotage PREMAR?)



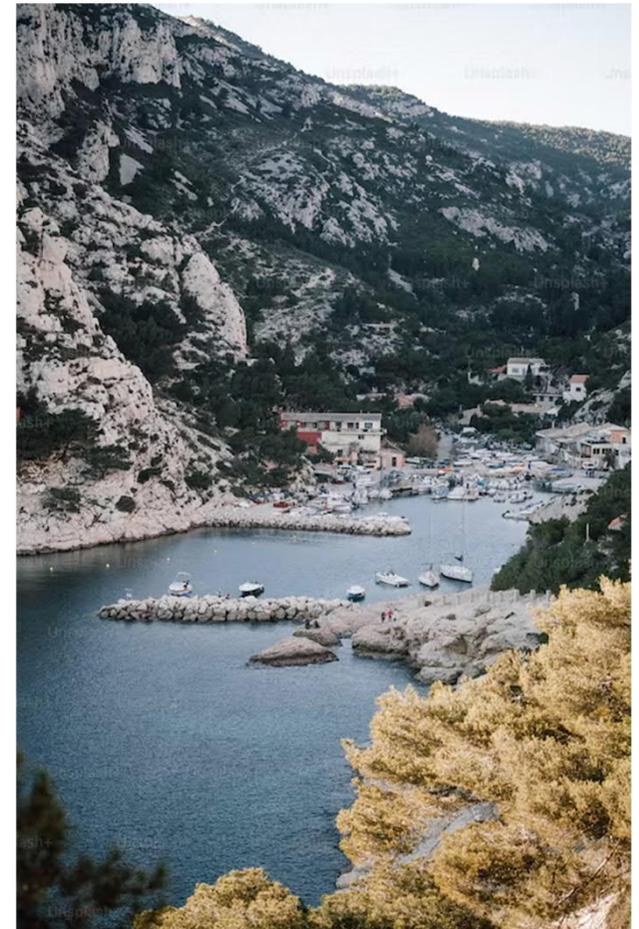
Proposer une extension de la durée des AOT ZMEL

Rappel des enjeux :

- Favoriser les durées permettant l'amortissement des investissements et une rémunération équitable des capitaux investis

Recommandations :

- Étudier la modification de la limite des 15 ans





Conclusion et proposition : 5 priorités d'action ?

- Addendum à la Stratégie Mouillage : quantifier ce qu'il reste à faire
- Initiative visant à faire baisser le montant des redevances AOT
- Financement de la gestion des ZMEL au long cours
- Appui aux communes en difficulté
- Groupe de travail ZMEL éloignée des ports